# RECONNAISSANCE DE DETTE

Entre Particuliers

## IDENTIFICATION DES PARTIES

### LE CRÉANCIER

Nom, Prénom :

Né(e) le :

À :

Domicilié(e) à :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

### LE DÉBITEUR

Nom, Prénom :

Né(e) le :

À :

Domicilié(e) à :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

## RECONNAISSANCE FORMELLE DE LA DETTE

Je soussigné(e) , reconnais devoir à la somme de :

euros (€)

Soit en toutes lettres :

**Origine de la dette :**

Prêt d'argent Achat de bien/service Avance de fonds Autre :

**Description détaillée :**

**Date de création de la dette :**

**Date de signature du présent acte :**

## ÉCHÉANCIER DE REMBOURSEMENT

**Remboursement en une seule fois**

Date d'échéance :

**Remboursement échelonné**

Nombre de mensualités :

Montant par mensualité : €

Première échéance :

Dernière échéance :

#### Modalités de paiement :

Espèces Chèque Virement bancaire

IBAN (si virement) :

**Intérêts :**

Prêt sans intérêt Prêt avec intérêt au taux de % l'an

## CLAUSES DE GARANTIE POUR LE CRÉANCIER

#### En cas de retard de paiement :

Pénalités de retard au taux de % par mois de retard Déchéance du terme (exigibilité immédiate du solde) Mise en demeure préalable de jours

#### Garanties complémentaires :

Cautionnement solidaire par : Gage sur bien mobilier : Nantissement sur :

**Clause résolutoire :**

En cas de non-respect des échéances prévues, et après mise en demeure restée sans effet pendant jours, le créancier pourra exiger le remboursement immédiat de l'intégralité de la somme restant due, majorée des pénalités prévues.

## PROTECTIONS JURIDIQUES POUR LE DÉBITEUR

#### Droit de remboursement anticipé

Le débiteur peut, à tout moment et sans pénalité, rembourser par anticipation tout ou partie de la somme due, avec décompte des intérêts au prorata temporis.

#### Protection contre l'usure

Le taux d'intérêt convenu ne pourra en aucun cas dépasser le taux de l'usure en vigueur fixé par la Banque de France.

#### Difficultés de paiement

En cas de difficultés financières temporaires, le débiteur s'engage à informer immédiatement le créancier pour rechercher une solution amiable (report d'échéance, rééchelonnement).

#### Procédure de recouvrement

Toute procédure de recouvrement devra être précédée d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, laissant au débiteur un délai de jours pour régulariser sa situation.

## CLAUSES GÉNÉRALES

**Droit applicable :** Le présent acte est soumis au droit français.

**Juridiction compétente :** En cas de litige, les tribunaux de seront seuls compétents.

**Règlement amiable :** Les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable à tout différend avant toute action judiciaire.

**Modification :** Toute modification du présent acte devra faire l'objet d'un avenant écrit signé par les deux parties.

**Validité :** Si une clause de ce contrat était déclarée nulle, les autres clauses conserveraient leur validité.

## SIGNATURES

LE CRÉANCIER

Fait à :

Le :

(Précédé de la mention "Lu et approuvé")

Signature

LE DÉBITEUR

Fait à :

Le :

(Précédé de la mention "Lu et approuvé")

Signature

### NOTES IMPORTANTES

**• Conservation :** Chaque partie doit conserver un exemplaire original signé de ce document.

**• Prescription :** L'action en remboursement se prescrit par 5 ans à compter de l'exigibilité de chaque échéance.

**• Formalisme :** Pour les sommes supérieures à 1 500 €, l'écrit est obligatoire (art. 1359 du Code civil).

**• Conseil :** En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un professionnel du droit.

Modèle de reconnaissance de dette - Document à personnaliser selon votre situation

Ce modèle ne constitue pas un conseil juridique personnalisé